

Roanne le 9 juin 2008

218 jours, c'est non ! La CFDT propose de faire du 11 juin, une action de masse avec l'ensemble des salariés !

Réunis en Conseil syndical lundi 9 juin, les militants de la CFDT de Roanne se sont fait l'écho du mécontentement des salariés quant aux propositions de la Direction en matière de durée et d'organisation du travail.

Ils considèrent que la Direction Générale est restée sourde aux propositions des organisations syndicales, notamment celles de la **CFDT qui exige une organisation du travail, pour les mensuels, de 206 jours à 7h48 minutes (et non 218 j à 7h 22 minutes) et de 210 j à 213 j pour les cadres, sachant que ceux-ci ont le choix de conserver leur contrat de travail à 205 jours.**

Face aux attaques du Gouvernement actuel, mais aussi celles de notre Direction (C'est la même idéologie), les militants CFDT de Roanne estiment que TROP c'est TROP et que la Direction doit prendre en compte la voix des personnels. C'est le moment d'agir et de nous faire entendre si nous voulons maintenir un dialogue social qui, depuis plusieurs années, a permis d'apporter aux salariés **un équilibre entre vie au travail et vie privée.**

Aussi, au delà des divergences d'approche et de formes d'actions, la CFDT veut créer le rassemblement le plus large permettant de créer les conditions qui amèneront la Direction à assouplir sa position avec l'objectif d'aboutir à un compromis qui doit être, non pas imposé, mais bien négocié !

Chacun doit avoir conscience que, si nous n'obtenons pas des avancées sur la durée et l'organisation du travail et les congés - la CFDT défend le maintien des 5 jours de l'accord d'entreprise - le PDG peut imposer l'application stricte de l'accord de la métallurgie qui limite les congés à 25 jours et qui laisse l'entière organisation du travail à l'employeur (Et c'est bien là, la porte ouverte à une annualisation du travail et à une durée journalière à la carte).

De cette déréglementation dont rêvent les Présidents de Nexter et de la France, les salariés n'en veulent pas, sachant les répercussions qu'elle engendrerait sur leur état de santé. Aussi, **la CFDT propose de faire du 11 juin, un temps fort d'action avec les personnels. Elle propose aux autres organisations syndicales un rassemblement aux portes de l'établissement le matin et une entrée groupée pour aller porter ce message à la Direction et demande à chaque salarié d'y participer...**

Les autres actions...

Le 17 juin, une action nationale s'organise (CFDT et CGT) en direction du Gouvernement pour qu'il respecte sa parole et par là même, les organisations syndicales, et ne dérègle pas la durée légale du travail.

Le 18 juin, c'est au tour des salariés de la Défense d'exprimer leurs craintes sur les conséquences du Livre Blanc. Des actions régionales sont d'ores et déjà prévues et la CFDT vous invite à vous inscrire.